

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

RAPPORT

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

15 FEVRIER 2018

REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2018

Application agréée E.legalite.com

SOMMAIRE

Pages

I – PRESENTATION ET EVOLUTION DES BUDGETS.....	3
1 – LES BUDGETS DE BLANGY PONT L'EVEQUE INTERCOM	3
2 - BUDGET GENERAL	3
3 - BUDGET ANNEXE DECHETS	4
Présentation du budget	4
La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.....	4
Les investissements réalisés	4
4 - BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES	5
5 – BUDGET ANNEXE PARC DU GOSSET.....	5
6 - BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE	6
7 - BUDGET ANNEXE SPANC	6
II – BUDGET GENERAL DE FONCTIONNEMENT : REALISE 2017	7
1 – RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7
Les redevances et produits des services	7
La taxe additionnelle.....	7
La contribution foncière des entreprises	7
Les autres impôts locaux	7
L'attribution de compensation des communes membres	8
La taxe de séjour	8
La dotation globale de fonctionnement	8
Les subventions et participations.....	8
Les attributions de compensation de l'Etat et du département.....	9
Les revenus des immeubles	9
2 – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9
Les charges à caractère général	9
Les autres charges de gestion.....	10
Les charges financières.....	10
Les charges exceptionnelles	10
L'atténuation de produits	10
Les charges de personnel	11
Les charges de services techniques communaux.....	11
III – BUDGET GENERAL D'INVESTISSEMENT : REALISE 2017	13
IV – PERSPECTIVES 2018	14
1 – FONCTIONNEMENT.....	14
2 – INVESTISSEMENTS	15
V – ENDETTEMENT.....	16
1 – BUDGET GENERAL	16
VI – ANNEXE	17

REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2018

Application agréée E.legalite.com

70_DE-014-241400878-20180215-CC_DEL_2018

I - PRESENTATION ET ÉVOLUTION DES BUDGETS

1 – LES BUDGETS DE BLANGY PONT L'ÉVEQUE INTERCOM 2017

BUDGETS PRIMITIFS 2017	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Budget général	7 747 473 €	5 527 360 €
Budget annexe Déchets	2 808 358 €	645 000 €
Budget annexe Zones d'activités	1 237 489 €	1 620 997 €
Budget annexe Parc d'activités du Gosset	2 038 000 €	2 016 000 €
Budget annexe Transport scolaire	450 500 €	- €
Budget annexe SPANC	113 110 €	239 309 €
Total	14 394 930 €	10 048 666 €

2 – LE BUDGET GÉNÉRAL

Section	Exercice 2017			
	BP 2017	Réalisé 2017		Résultat net
Fonctionnement	7 747 473 €	Dépenses	6 971 375,55 €	+ 413 658,68 €
		Recettes	7 385 034,23 €	
Investissement	5 527 360 €	Dépenses	1 176 881,78 €	-22 660,26 €
		Recettes	1 154 221,52 €	

Section	Exercice 2015		Exercice 2016	
	BP	Résultat net	BP	Résultat net
Fonctionnement	7 022 973 €	+ 141 555,34 €	7 512 195 €	+ 245 469,27 €
Investissement	6 219 184 €	- 1 006 453,38 €	6 255 000 €	- 2 136 012,58 €

REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2018

Application agréée E.legalite.com ³

3 – LE BUDGET ANNEXE DÉCHETS

PRESENTATION DU BUDGET PAR EXERCICE

Section	BP 2017	Exercice 2017		Résultat net
		Réalisé 2017		
Fonctionnement	2 808 358 €	Dépenses	2 203 448,98 €	+ 148 274,18 €
		Recettes	2 351 723,16 €	
Investissement	645 000 €	Dépenses	16 500 €	+ 44 445,69 €
		Recettes	60 945,69 €	

Section	Exercice 2015		Exercice 2016	
	BP	Résultat net	BP	Résultat net
Fonctionnement	2 471 125 €	- 83 449,86 €	2 625 650 €	+ 134 081,14 €
Investissement	453 971 €	- 65 119,48 €	444 360 €	+ 15 151,72 €

LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (CHAP 73 - ART. 7331)

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	2014	2015	2016	2017
Taux	12,50 %	12,50 %	13 %	
Zone 1				17,99 %
Zone 2				18 %
Zone 3				13 %
Montant du produit perçu	1 587 236 €	1 611 742 €	1 872 103 €	1 927 139 €

LES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2017

- Achat de matériel pour l'entretien de la déchetterie (souffleur)
- Achat de cartes supplémentaires pour la déchetterie
- Achat de conteneurs
- Plan topographique de la déchetterie

4 – LE BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITÉS

PRESENTATION DU BUDGET PAR EXERCICE

		Exercice 2017		
Section	BP 2017	Réalisé 2017		Résultat net
Fonctionnement	1 237 489 €	Dépenses	34 854,33 €	+ 1 380 662,93€
		Recettes	1 415 517,26 €	
Investissement	1 620 997	Dépenses	1 030 354,83 €	-1 030 354,83 €
		Recettes	0 €	

		Exercice 2015		Exercice 2016	
Section	BP	Résultat net	BP	Résultat net	
Fonctionnement	1 135 585 €	+ 574,53 €	813 770 €	+ 114 933,00 €	
Investissement	933 797 €	+ 29 429,60 €	690 539 €	- 309 489,17 €	

LES TRAVAUX REALISES EN 2017

- Zone de Clarbec : travaux d'aménagement de la zone

5 – LE BUDGET ANNEXE PARC DU GOSSET

PRESENTATION DU BUDGET PAR EXERCICE

		Exercice 2017		
Section	BP 2017	Réalisé 2017		Résultat net
Fonctionnement	2 038 000 €	Dépenses	- €	- €
		Recettes	- €	
Investissement	2 016 000 €	Dépenses	- €	- €
		Recettes	- €	

		Exercice 2015		Exercice 2016	
Section	BP	Résultat net	BP	Résultat net	
Fonctionnement			2 038 000 €	- €	
Investissement			2 016 000 €	- €	

6 – LE BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE

Exercice 2017				
Section	BP 2017	Réalisé 2017		Résultat net
Fonctionnement	450 500 €	Dépenses	400 668,97 €	-59 001,24 €
		Recettes	341 667,73 €	

		Exercice 2015		Exercice 2016	
Section	BP	Résultat net	BP	Résultat net	
Fonctionnement	458 850 €	+ 20 113,18 €	464 900 €	- 18 993,40 €	

7 – LE BUDGET ANNEXE SPANC

Exercice 2017				
Section	BP 2017	Réalisé 2017		Résultat net
Fonctionnement	113 110 €	Dépenses	66 590,40 €	+21 331,04 €
		Recettes	87 921,44 €	
Investissement	239 309 €	Dépenses	115 486,00 €	+249,72 €
		Recettes	115 735,72 €	

		Exercice 2015		Exercice 2016	
Section	BP	Résultat net	BP	Résultat net	
Fonctionnement	149 522,00 €	- 1 092,90 €	121 000,00 €	+ 25 398,87 €	
Investissement	162 856,81 €	+ 12 179,78 €	161 360,59 €	- 1 480,69 €	

LES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2017

- Reversement des aides à la réhabilitation

II – BUDGET GÉNÉRAL DE FONCTIONNEMENT : RÉALISÉ 2017

1 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LES REDEVANCES ET PRODUITS DES SERVICES (CHAPITRE 70)

REDEVANCES ET PRODUITS	2015	2016	2017
Montant constaté au CA	706 668 €	708 687 €	800 102 €
Evolution	- 6,4 %	+ 0,28 %	+ 12,9%

Les redevances et produit des services concernent les services scolaires (restaurants scolaires), périscolaires (garderies), extrascolaires (centre de loisirs) et culturels (école de musique et bibliothèques) ; mais aussi les remboursements des budgets annexes et le remboursement du personnel de la communauté de communes mis à disposition. En 2017, l'augmentation est essentiellement due à la redevance de la société publique locale dans le cadre de la délégation de service publique et le remboursement des charges liées aux groupements de commande

LA TAXE ADDITIONNELLE (CHAP 73 - ART 73111)

TAXE ADDITIONNELLE	2015		2016		2017	
	Taux	Produit	Taux	Produit	Taux	Produit
TH	8,04 %	1 552 006€	8,12 %	1 658 273€	8,20 %	1 709 104€
TFB	1,73 %	234 118€	1,75 %	262 227	1,77 %	274 759€
TFNB	3,17 %	62 224€	3,20 %	69 504€	3,23 %	70 747€
TA FNB		133 727€		143 135€		147 991€
Total produit encaissé	1 982 075 €		2 133 139 €		2 202 601 €	

LA CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES (CHAP 73 - ART 73111)

CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES	2015	2016	2017
Base d'imposition	4 790 000 €	5 514 000 €	5 782 222 €
Taux	20,66 %	20,87 %	21,08 %
Produit	989 770 €	1 150 699 €	1 229 725 €

LES AUTRES IMPOTS LOCAUX (CHAP 73 - ART 73112, 73113 & 73114)

	2015	2016	2017
CVAE	678 710 €	728 344 €	744 477 €
IFER	43 500 €	48 865 €	51 148 €
TASCOM	86 853 €	86 425 €	

L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION DES COMMUNES MEMBRES (CHAP 73 - ART 7321)

ATTRIBUTION DE COMPENSATION	2015	2016	2017
Montant perçu par l'Intercom (recette)	420 585€	420 585€	420 585€

Les communes qui ont des charges transférées supérieures au montant de leur Taxe Professionnelle doivent reverser la différence à l'Intercom (Voir ci-joint en annexe, le détail de la TP, des charges transférées et de la compensation d'attribution par commune).

LA TAXE DE SEJOUR (CHAP 73 - ART. 7362)

TAXE DE SEJOUR	2015	2016	2017
Montant du produit encaissé par exercice	123 251,93 €	165 893,44 €	167 800,99 €
Montant recouvré par saison touristique	95 833,34 €	167 389,14 € €	162 265,34 €

A compter du 1^{er} janvier 2016, intégration de Pierre & Vacances situé sur les communes de Branville et Danestal.

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (CHAP 74 - ART. 74124 & 74126)

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT BONIFIEE	2015	2016	2017
Dotation des intercommunalités Evolution	692 142 € - 16,47 %	611 902 € - 11,59 %	561 969 € - 8,16 %
Dotation de compensation des groupements Evolution	358 957 € - 2,18 %	359 581 € + 0,18 %	349 589 € - 2,78%

La contribution au redressement des finances publiques s'élève à 370 784 € pour l'année 2017. Cette contribution est prélevée sur la dotation des intercommunalités.

LES SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS (CHAP 74 - ART. 747)

SUBVENTIONS	2015	2016	2017
Montant perçu Evolution	187 784 € + 5,45 %	187 067 € - 0,38 %	192 806 € + 3,07 %

Ce groupe d'articles rassemble les diverses subventions de l'Etat, du Département, de la Région et autres participations notamment :

- les participations pour frais de scolarité,
- les aides pour l'embauche d'emplois d'avenir
- les subventions du Conseil Départemental pour le fonctionnement de l'école de musique, l'utilisation des gymnases par le collège et une participation famille pour le centre d'été,
- les aides de la CAF pour le contrat petite enfance
- et tout autre organisme.

LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DE L'ÉTAT ET DU DÉPARTEMENT (CHAP 74 - ART. 748)

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DE L'ÉTAT	2015	2016	2017
Compensation pour perte de la TP-Département (art 74832)	35 623 €	36 422 €	37 385 €
Compensation au titre de la contribution économique territoriale (74833)	7 562 €	6 288 €	2 359 €
Compensation au titre des exonérations des taxes d'habitation (74835)	80 446 €	66 241 €	98 051 €
Fonds d'amorçage (7488)	69 610 €	65 496 €	55 283 €

LES REVENUS DES IMMEUBLES (CHAP 75 - ART. 752)

LOYERS	2015	2016	2017
Montant perçu	31 761 €	37 290 €	36 293 €
Evolution	- 20,28 %	+ 17,40 %	- 2,68 %

Bureaux rue de l'hippodrome : Tipiak, en 2014 réactualisation des loyers de 2012 et 2013 ; le loyer de décembre 2015 a été appelé sur l'exercice 2016 soit 13 loyers encaissés sur cet exercice.

2 - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

LES CHARGES A CARACTERE GENERAL (CHAP 011 – ART 60, 61, 62, 63)

CHARGES GENERALES	2015	2016	2017
Montant réalisé	1 075 254 €	1 109 225 €	1 100 203 €
Evolution	- 1,43 %	+ 3,16 %	- 0,82 %
% de réalisation du BP	88,95 %	92,01 %	90,36 %

Ce chapitre est consacré aux achats de matières et matériaux ainsi qu'aux différents contrats nécessaires au fonctionnement des services de la communauté de communes.

LES AUTRES CHARGES DE GESTION (CHAP 65)

AUTRES CHARGES DE GESTION	2015	2016	2017
Montant réalisé	663 646 €	776 400 €	749 020 €
Evolution	- 1,13 %	+ 17 %	- 3,53 %
% de réalisation du BP	94,30 %	99,68 %	98,60 %

Il s'agit essentiellement des contributions obligatoires :

- indemnité des élus
- participations aux frais de scolarité, depuis 2016 remboursement des frais de scolarité à COPADOZ
- subventions versées aux différents organismes (office de tourisme, associations liées au tourisme, associations sportives, syndicat mixte pour l'insertion sociale et professionnelle du Pays d'Auge nord, Mission locale de la Baie de Seine, Pays d'Auge Expansion, SCOT, Syndicat du bassin versant de la Touques...).
- Créances admises en non-valeur

LES CHARGES FINANCIERES (CHAP 66)

CHARGES FINANCIERES	2015	2016	2017
Montant réalisé	67 371 €	62 431 €	57 606 €
Evolution	+ 37,78 %	- 7,33 %	- 7,73 %
% de réalisation du BP	91,82 %	95,42 %	95,03 %

LES CHARGES EXCEPTIONNELLES (CHAP 67)

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2015	2016	2017
Montant réalisé	352 €	12 351 €	255 €

Elles concernent essentiellement des annulations de titre émis sur des exercices antérieurs. En 2016, annulation de titres suite à redressement judiciaire et frais de scolarité facturés à tort.

L'ATTENUATION DE PRODUITS (CHAP 014)

	2015	2016	2017
Attribution de compensation (versée aux communes par l'Intercom) art. 73921	591 328€	591 328€	672 435 €
Attribution de compensation (régularisation 2016) art. 73928			91 293
Reversement sur FNGIR art. 73923	1 148 824€	1 170 182 €	1 170 182 €

LES CHARGES DE PERSONNEL (CHAP 012 – ART 63, 64)

Année	Frais de personnel charges comprises (chap. 012)	Rembt arrêts maladie et contrats aidés (art 6419 & 74712)	Solde	Observation
2014	2 674 687 € + 11,70%	59 813€	2 614 874€ + 10,70%	Création d'un poste en contrat avenir à la déchetterie, création d'un poste de responsable aux ressources humaines (sur 12 mois), création d'un poste de responsable de la commande publique (sur 6 mois), création de 32 postes pour les activités périscolaires (sur 4 mois), remplacement du personnel en arrêt maladie
2015	2 759 097 € + 3,16 %	42 940 €	2 716 157 € + 3,87 %	Poste de responsable de la commande publique sur 12 mois au lieu de 6 mois en 2014, création d'un poste d'adjoint administratif (sur 4 mois), 32 postes pour les activités périscolaires sur 12 mois au lieu de 4 mois, remplacement du personnel en arrêt maladie
2016	2 755 612 € - 0,12%	43 147 €	2 712 465 € - 0,13 %	Création d'un poste de chargé d'urbanisme, poste d'adjoint administratif sur 12 mois au lieu de 4 en 2015, poste de DGS sur 2 mois au lieu de 5 mois en 2015, remplacement du personnel en arrêt maladie
2017	2 976 156 € + 8,01 %	36 259 €	2 939 897 € + 8,39 %	Création d'un poste de responsable des services techniques (2 mois), un poste de chargé de communication (1 mois), poste de DGS sur 12 mois au lieu de 2 mois en 2016, mise à disposition d'un adjoint administratif sur 12 mois au lieu de 5 mois en 2016, remplacement du personnel en arrêt maladie, PPCR revalorisation indiciaire au 01.01.2017 et transfert prime-point

LES CHARGES DE SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX (CHAP 012 – ART 621)

	2015	2016	2017
Remboursement de frais de personnel extérieur	34 687 €	68 353 €	55 660 €

REPARTITION DES AGENTS PAR SERVICE AU 31-12

Nombre d'agents par service	2013	2014	2015	2016	2017
Ecoles	55,64	54	51,5	49	50
Périscolaires		14,5	25	20	19
Extrascolaire	5,11	4	2,5	2,5	2,5
Sport	4,85	4,75	4,75	4,75	5
Technique	1	1	1	1	3
Bibliothèque	6,35	6	5,5	5	5,5
Ecole de musique	9,1	12	12	12	13
Dév. Durable	5,75	6,75	5,75	5,75	6
Dév. Economique	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Administratif	8,70	9,5	7,5	8,5	9,5
Urbanisme				1	1
TOTAL	97	113	116	110	115

EQUIVALENTS TEMPS PLEINS PAR SERVICE AU 31-12

Services	2015			2016			2017		
	Temps hebdo	Nombre d'agents	Equivalent temps plein	Temps hebdo	Nombre d'agents	Equivalent temps plein	Temps hebdo	Nombre d'agents	Equivalent temps plein
Scolaire	1 267,05	51,5	36,2	1 213,05	49	34,66	1 190	50	34
Périscolaire	258,75	25	7,39	249,75	20	7,14	250	19	7,14
Bibliothèque	140,34	5,5	4,01	138,84	5	3,97	146,84	5,5	4,20
Extrascolaire	69,50	2,5	1,99	69,5	2,5	1,99	69,50	2,5	1,99
Sport	158,75	4,75	4,54	158,75	4,75	4,54	154,50	5	4,41
Technique	27,5	1	0,79	27,5	1	0,79	97,50	3	2,79
Administratif	262,5	7,5	7,5	297,5	8,5	8,5	332,50	9,5	9,5
Urbanisme				35	1	1	35	1	1
Economique	17,5	0,5	0,5	17,5	0,5	0,5	17,5	0,5	0,5
Dév durable	201,25	5,75	5,75	201,25	5,75	5,75	210	6	6
Musique	118,05	12	5,9	118,75	12	5,93	122	13	5,73
Total	2 521,19	116	74,57	2 527,39	110	74,75	2 625,34	115	77,26

REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2018

Application agréée E.legalite.com

III - BUDGET GÉNÉRAL D'INVESTISSEMENT : RÉALISÉ 2017

DEPENSES	BP 2016	CA 2016	BP 2017	CA 2017
Déficit N-1 reporté			944 926	-
Dépenses imprévues	13 738	-	1 014	-
Opérations d'ordre	36 152	26 501,61	34 055	32 722,72
Capital des emprunts et dettes	150 465	146 019,65	151 200	146 753,33
Capital social SPL	105 000	105 000		
Administration générale	55 000	37 025,60	44 815	6 863,26
Elaboration PLUi	245 000	36 211,10	385 500	170 817,95
Construction d'un PSLA			40 000	4 392
Construction du siège social			10 000	-
Ecoles	153 945	39 367,10	240 955	92 531,55
Ecole maternelle Pont l'Evêque	2 610 000	2 073 877,32	500 000	308 549,17
Extension école du Breuil	270 000	191 040,22	45 000	24 381,29
Construction pôle scolaire périm. 7	1 000 000	25 596	975 000	84 938,86
Rénovation école UA	225 500	15 054,83	166 500	10 482,39
Centre de Loisirs & RAM	1 400	1 319,99	6 700	6 487,07
Pôle Enfance			38 000	13 159,20
Bibliothèques	8 950	-	2 910	2 223,55
Office de Tourisme	2 000	-	12 000	-
Base de loisirs			262 000	73 766,89
Ecole de musique	3 600	-	28 320	4 973,80
Aménagement école de musique	500 000	455 806,02	10 000	6 647,08
Rénovation gymnase Mosagna	612 200	589 709,85	22 500	13 083,34
Aménagement complexe sportif			1 362 000	3 660
Gymnases et stades Pont l'Evêque	21 500	2 028	30 365	7 900,69
Service technique	450	-	550	491,89
Télécentre	25 000	10 240,42	3 500	534
Zones d'activités	215 100	32 735,38	209 550	161 521,75
TOTAL	6 255 000	3 787 533,09	5 527 360	1 176 881,78

REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2018

Application agréée E.legalite.com

IV - PERSPECTIVES 2018

Contractualisation Etat, Région et Département
Veille foncière pour le développement économique, le siège social et les services
Etude de faisabilité de la voie douce Pont l'Evêque-Lisieux
Réflexion sur les périmètres d'accueil scolaires
Etude pour l'installation d'une chaudière à bois sur Pont l'Evêque et valorisation énergétiques des haies bocagères
GEMAPI : définition des missions et des ouvrages privés et publics
Etude sur le transfert des compétences eau et assainissement collectif
Etude sur les circuits courts, diagnostic des producteurs
Etude pour la création d'un service commun
Schéma départemental d'accueil des gens du voyage : réflexion pour la localisation d'un terrain

1 – FONCTIONNEMENT : LES ORIENTATIONS

RECETTES

Taxes

Il est proposé d'augmenter de 0% à 2% le taux de la Contribution Foncière des Entreprises.
Il est proposé d'augmenter de 0% à 2% le taux de la taxe additionnelle.
Il est proposé de maintenir le taux de la TEOM et de définir les taux des nouveaux zonages

CHARGES DE PERSONNEL

Organisation du temps scolaire : modifications des postes
Création d'un poste de coordonnateur culturel
Création d'un poste d'ingénierie du suivi des dossiers de contractualisations et partenariats financiers
Ecriture et mise en œuvre d'un projet de service

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

- Associations sportives : maintien du soutien aux associations sportives du territoire
- SPL participation pour l'exercice des missions transférées : Office de tourisme 180 000 €
- SCOT : baisse de la cotisation à 0,85 €/habitant (contre 0,99 €/habitant en 2017)
- Syndicat du bassin versant de la Touques : maintien de la cotisation de 1.75 €/habitant, soit 30 524€ en 2018
- PLIE : cotisation de 2,40 €/habitant au maximum (accompagnement juridique pour sortie du syndicat en 2018)
- Mission Locale : maintien de la subvention soit 12 000 €
- Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole : participation de 1 984 € en 2018
- Lisieux Normandie : modalités de participation à définir pour le Pays d'art et d'histoire

2 – INVESTISSEMENTS

BUDGET GENERAL

Administration générale

1. Acquisition d'un terrain et construction du siège social
2. Acquisition d'un véhicule électrique
3. Etude de restauration hydraulique des marais de la Touques

Investissements récurrents de tous les services

4. Travaux de gros entretien dans tous les bâtiments (écoles, installations sportives, social...)
5. Acquisition de matériels divers

Investissements scolaires

6. Construction d'un pôle scolaire sur le périmètre 7
7. Travaux de rénovation de l'unité A et déménagement de l'unité B
8. Citystades

Investissements sociaux

9. Maîtrise d'œuvre et construction du pôle Enfance

Investissements sportifs

10. Aménagement d'un terrain de foot synthétique et d'un boulodrome

Investissements culturels

11. étude de déploiement d'un bibliobus
12. Acquisition de boîtes à livres
13. Développement du parc locatif des instruments de musique

Investissements zones d'activités et touristiques

14. Réfection de la voirie des zones d'activités (programme pluriannuel)
15. étude et réflexion pour les travaux et aménagements pluriannuels de la base de loisirs
16. achat du domaine du Houvre

Urbanisme et aménagement du territoire

17. Elaboration du PLUi, intégration des 10 communes
18. Etude des réseaux
19. élaboration des schémas directeurs d'assainissement de quelques communes
20. étude du projet d'un PSLA

BUDGET ANNEXE DECHETS

1. Etude organisationnelle d'accès aux déchetteries et acquisition foncière
2. Agrandissement de la déchetterie de Pont l'Evêque

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES

1. Annebault : achat du terrain et aménagement
2. Pont l'Evêque : transfert de la zone d'activités du Mont Gripon
3. Bonnebosq et Valsemé : transfert de la zone d'activités de BONNEVAL

BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES DU GOSSET

1. Achat de terrain et étude d'aménagement

BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES DE BONNEVILLE

1. Achat de terrain et étude d'aménagement

BUDGET ANNEXE SPANC

V – ENDETTEMENT

1 - BUDGET GÉNÉRAL

Caractéristiques des emprunts en cours	Investissements 2006	Investissements 2009	Investissements 2014	Investissements 2017	Investissements 2016
	Ecole de Saint Philbert des Champs et CLSH Pont l'Evêque	Gymnase de Blangy et gymnase Even	Ecole maternelle de Pont l'Evêque	Passerelle et terrain de foot synthétique	Salle multi-activités Bonnebosq transfert au 01.01.2018
Organisme bancaire	Caisse d'Epargne	Caisse d'Epargne	La Banque Postale	Caisse d'Epargne	Crédit Agricole
Capital emprunté	400 000€	435 940€	1 570 000€	1 500 000€	200 000€ (montant transféré 183 265,93 €)
Echéance	Janvier 2026	Juillet 2029	Août 2029	Mars 2033	Avril 2031
Taux	3.70%	4.64%	2,94%	1,23%	2,56%
Durée	20 ans	20 ans	15 ans	15 ans	15 ans
Capital restant dû au 31.12.2018	185 210,56 €	234 317,75 €	1 116 444,56 €	1 425 000,03 €	171 748,68 €
Annuité 2018 /emprunt	28 392,72 €	33 301,46 €	139 156,93 €	88 529,98€	16 098,88 €
Annuité 2018 totale	305 479,97 €				

ETAT DE L'ENDETTEMENT AU 31-12

Année	capital	intérêts	total	Capital restant du au 31-12
2018	234 031,75	71 448,22	305 479,97	3 131 721,58
2019	260 119,18	69 705,92	329 825,10	2 872 602,40
2020	261 243,95	63 262,61	324 506,56	2 611 358,45
2021	262 407,33	56 780,63	319 187,96	2 348 951,12
2022	263 610,72	50 258,65	313 869,37	2 085 340,40
2023	264 855,52	43 695,29	308 550,81	1 820 484,88
2024	266 143,15	37 089,09	303 232,24	1 554 341,73
2025	267 475,15	30 438,47	297 913,62	1 286 866,58
2026	254 591,01	23 807,71	278 398,72	1 032 275,57
2027	240 954,36	17 929,40	258 883,76	791 321,21
2028	241 328,92	12 236,26	253 565,18	549 992,29
2029	201 375,40	6 661,69	208 037,09	348 616,89
2030	115 643,64	3 888,96	119 532,60	232 973,25
2031	107 972,70	2 280,38	110 253,08	125 000,55
2032	99 999,96	973,76	100 973,72	25 000,59
2033	25 000,59	51,25	25 051,84	0

REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2018

Application agréée E.legalite.com

VI – ANNEXE : attribution de compensation

Commission d'évaluation des charges du 15 novembre 2017

Communes	Ressources TP	Charges transférées	Attribution de compensation
Annebault	44 200 €	35 275 €	8 925 €
Les Authieux sur Calonne	6 209 €	11 820 €	- 5 611 €
Beaumont en Auge	20 617 €	33 548 €	- 12 931 €
Blangy le château	33 501 €	89 783€	- 56 282 €
Bonneville la Louvet	10 937 €	59 916 €	- 48 979 €
Bonneville sur Touques	2 181 €	15 233 €	- 13 052 €
Bourgeauville	21 523 €	1 117 €	20 406 €
Branville	20 664 €	-4 088 €	24 752 €
Le Breuil en Auge	30 406 €	78 886 €	- 48 480 €
Le Brévedent	6 639 €	6 773 €	- 134 €
Canapville	2 472 €	11 068 €	- 8 596 €
Clarbec	15 130 €	33 095 €	- 17 965 €
Coudray Rabut	58 104 €	20 817 €	37 287 €
Danestal	27 635 €	611 €	27 024 €
Englesqueville en Auge	43 €	3 762 €	- 3 719€
Le Faulq	6 289 €	8 564 €	- 2 275 €
Fierville les Parcs	1 345 €	6 286 €	- 4 941€
Glanville	2 729 €	15 009 €	- 12 280 €
Manneville la Pipard	8 334 €	17 111 €	- 8 777 €
Le Mesnil sur Blangy	959 €	12 908 €	- 11 949 €
Norolles	2 726 €	4 419 €	- 1 693 €
Pierrefitte en Auge	6 859 €	7 066 €	- 207 €
Pont L'Evêque	1 388 954 €	900 810 €	488 144 €
Reux	97 686 €	36 769 €	60 917 €
Saint André d'Hébertot	17 120 €	24 702 €	- 7 582 €
St Benoît d'Hébertot	16 798 €	22 972 €	- 6 174 €
Saint Etienne la Thillaye	12 962 €	37 414 €	- 24 452 €
Saint Hymer	10 491 €	56 999 €	- 46 508 €
Saint Julien sur Calonne	14 462 €	9 482€	4 980 €
Saint Philbert des champs	3 652 €	51 003 €	- 47 351 €
Saint Martin aux Chartrains	12 612 €	14 801 €	- 2 189 €
Surville	16 388 €	24 205€	- 7 817 €
Le Torquesne	7 194 €	22 159 €	- 14 965 €
Tourville en Auge	11 023 €	15 149 €	- 4 126 €
Vieux Bourg	324 €	1 874 €	- 1 550 €
TOTAL	1 939 168 €	1 687 318 €	251 850 €
Montant des attributions versées à l'Intercom		- 420 585 €	
Montant des attributions reversées aux communes		672 435 €	

REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2018

Application agréée E.legalite.com

